

7 MAI 2024

270

ARRIVEE*Le Président,***Monsieur Marc GENOUD
Mairie
1 parc de la Mairie
BP 5
74160 BEAUMONT**

Dossier suivi par :
François BORDELIER
Tel : 04 50 33 72 30
Mail : fbordelier@haute-savoie.cci.fr

Objet : Modification n°1 PLU de Beaumont**V/Réf :**

Annecy, le 03 mai 2024

Monsieur le Maire,

La CCI Haute-Savoie a bien reçu le dossier du Plan Local d'Urbanisme de votre commune, ce dont nous vous remercions.

Après lecture de ce document, la CCI Haute-Savoie formule un avis favorable quant à cette modification n°1, tout en portant à votre connaissance les remarques ci-dessous concernant l'Orientation d'Aménagement et de Programmation Secteur du Grand Châble.

Au regard de la pénurie en matière de foncier économique, nous vous proposons de dédier la zone 1AUx exclusivement aux activités de production, en excluant l'artisanat et le commerces de détail, sous-destination par ailleurs autorisée en zone 1AUa. D'autre part, nous vous confirmons l'importance de gérer la cohabitation entre les habitations et les sites d'activités intégrés à l'OAP (comme mentionné page 102 de la Notice des Modifications) et donc les « porosités » sur la jonction habitat/économie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes meilleures salutations.

Philippe CARRIER